

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2019)
Heft: 1

Artikel: Résilience : le chaînon (toujours?) manquant de l'architecture de sécurité nationale
Autor: Henrotin, Joseph
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-867919>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Exercices du bataillon de sauvetage 1 à Epeisses.

Toutes les illustrations © Guillaume Briquet.

Protection de la population

Résilience : Le chaînon (toujours ?) manquant de l'architecture de sécurité nationale

Joseph Henrotin

Chargé de recherche au CAPRI

Mobilisé pour la première fois en France avec le Livre blanc de 2008, le concept de résilience trouve son origine dans la métallurgie et la mécanique – il s'agissait alors d'évaluer les contraintes sur les matériaux, jusqu'au point de rupture. Au-delà de son utilisation en psychologie par B. Cyrulnik (la capacité pour un individu à faire une force d'un trauma), la résilience a aussi une utilité face à l'action terroriste en constituant « le dernier rempart » des Etats.

Au plan socio-stratégique et non plus psychologique, la résilience peut s'approcher comme relevant de la capacité de l'ensemble d'un système stratégique à fonctionner sous la contrainte d'attaques multiples. Lorsque le concept est exploré aux Etats-Unis mais surtout en Grande-Bretagne, dans la foulée du 11 septembre, le pire scénario envisagé, susceptible de mettre à bas la résilience, est celui d'actes terroristes quotidiens. L'objectif alors recherché était de permettre une continuité de la vie sociale et économique – il n'y a pas de système de défense efficace sans rentrées fiscales – tout en maintenant un niveau de pression sécuritaire acceptable pour la population.

En théorie, tout groupe humain dispose d'une capacité propre de résilience, soit ce que l'on qualifie de résilience structurelle, mais à l'échelle d'un Etat, les chasses-trappes sont nombreuses, en particulier dans un contexte marqué par l'individualisation comme, dans certains pays, les tendances velléités indépendantistes/sécessionnistes de régions. D'autant plus que deux facteurs de réduction de la résilience entrent alors en ligne de compte. Le premier est la surprise : plus grande elle est, plus l'effet de sidération sera important et plus la résilience sera affaiblie. Le second est celui de l'attrition, un phénomène de fatigue des populations risquant de s'installer dès lors que les mesures perçues comme adéquates ne sont pas prises.¹

Le cas français

Qu'en est-il en France ? L'acception donnée au concept en 2008 – et qui n'a guère évolué depuis lors – semble restrictive, montrant une variété de finalités : elle est ainsi tour à tour objectif à atteindre, état, méthode, etc. C'est surtout une interprétation institutionnelle de la résilience, qui renvoie à des capacités essentiellement étatiques. Elles sont par ailleurs historiquement déjà prises en compte par l'Etat, dès lors qu'elles renvoient à la protection civile, à la continuité des activités du gouvernement ou encore à la protection des infrastructures vitales (fourniture d'électricité, gaz, eau, etc.).

Le concept 2013 montre une légère inflexion. Il n'est tout simplement pas défini, il apparaît comme un « donné » extérieur, où l'Etat et ses composantes est toujours central. La résilience dépend ainsi du lien armées-nation : « *l'appropriation collective de la stratégie de défense et de sécurité nationale est la condition sine qua non de la résilience de la Nation* »² ou encore « *le recrutement, la reconnaissance du métier des armes, le soutien de la population à l'action des forces ainsi que la capacité de résilience face à une crise dépendent en grande partie de la vigueur du lien qui unit ces forces à la société française* ».³

Plus loin, il s'agit d'initier une « démarche associant à l'objectif de résilience du pays les collectivités territoriales ainsi que les grands opérateurs d'importance vitale qui ont des responsabilités spécifiques dans la continuité

ultérieures, pourrait expliquer que les populations allemandes – qui n'ont pas non plus cédé face aux bombardements alliés – n'ont conduit qu'exceptionnellement des actes de résistance face à l'occupation post-1945. Joseph Henrotin, *Résilience. Ou comment combattre le terrorisme*, Histoire & Stratégie n°20, décembre 2014-janvier 2015.

² Livre blanc sur la Défense et la sécurité nationale 2013, p. 23.

³ Op. cit., p. 122.

¹ C'est ce qui explique que les populations britanniques, très résilientes face au blitz, ne l'ont aucunement été lors des premières attaques de Zeppelin en 1917. C'est aussi ce qui, sous réserve de recherches

des fonctions essentielles au pays»⁴. In fine, on peut s'interroger : où est donc la nation dans la résilience de « l'Etat-nation France » ? Telle qu'envisagée dans les débats académiques conduits du début des années 2000 à nos jours, la résilience ne renvoie pas tant aux institutions et à leurs pratiques face à la contrainte (terrorisme, accidents industriels, catastrophes, etc.) qu'à la cohésion sociale comme facteur de défense stratégique.

De fait, la nation n'est pas une masse amorphe face aux coups de l'ennemi : une série de cas historiques montrent qu'elle est « vivante », qu'elle peut avoir des réactions contre-intuitives et qui, d'un point de vue stratégique, doivent être prises en compte, sous peine d'échec et de désagrégation. A cet égard, l'une des modalités de la résilience⁵ sociétale. Elle renvoie à la capacité, pour la nation, à effectivement « encaisser » un choc sans pour autant perdre ses valeurs et à maintenir sa cohésion. Si elle se révèle au travers de manifestations comme celle du 11 janvier, les réactions pacifiques ne sont automatiques.

En 2004, le réalisateur néerlandais Theo van Gogh était assassiné. S'en était suivi une réaction particulièrement violente de la société néerlandaise, l'université de Leyde recensant, sur un mois, 174 incidents à caractère raciste pouvant être considérés comme des représailles et visant à 60 % la communauté musulmane. Elle note également une radicalisation de la progression de l'extrême-droite, considérée comme responsable de 15 % des actes.⁶ Ces incidents faisaient écho à ceux observés dans la foulée du 11 septembre 2001, lorsque 190 occurrences avaient été dénombrées en deux mois et demi au Pays-Bas.

Dans la foulée des attentats de 2015, il y eut certes bien moins d'incidents visant des personnes ou des lieux de confession musulmans, mais on a pu constater une réduction de l'activité économique, de la fréquentation des magasins et une augmentation de la prescription d'anxiolytiques. Ces tendances sont d'autant plus inquiétantes que les modes de consommation d'information sont anxiogènes. L'information est une donnée capitale, parce qu'elle réduit les effets de surprise, du moins quant elle est donnée en qualité et en quantité par un média approprié.

La question de la résilience politique

L'information permet d'obtenir le graal de la résilience : un double mouvement de prise de conscience (l'armement moral/mental) suivi d'une relativisation (permettant d'éviter la paranoïa comme la contrainte sécuritaire). A ce niveau, les formats écrits sont à privilégier, ceux des chaînes d'information en continu étant les plus anxiogènes. De même, les locuteurs sont à choisir en fonction de leur qualité, qui dépend du degré de confiance

4 *Op. cit.*, p. 134

5 Nous ne revenons pas ici sur la résilience individuelle, qui renvoie à des logiques de nature psycho-médicales plus que stratégiques.

6 Marie-Claire Cecilia, « La tolérance néerlandaise à l'épreuve de l'islam », *Le Monde Diplomatique*, mars 2005.

accordé par les populations.⁷ Sont donc privilégiés les services de secours, les médecins, les forces de sécurité – les chercheurs⁸ étant par ailleurs à préférer aux journalistes, les réactions aux personnalités politiques étant plus qu'ambivalentes⁹.

Un autre type de résilience est politique et renvoie à l'altération, ou non, des politiques suivies et des valeurs d'une société en fonction des contraintes subies. En 2005, les attentats d'Atocha ont ainsi débouché sur la sortie de l'Espagne de la coalition engagée en Irak : Al Qaïda avait alors frappé juste avant les législatives et le gouvernement conservateur avait menti en incriminant l'ETA plutôt que l'organisation djihadiste et sera sanctionné par la défaite électorale. La ligne politique espagnole a donc été altérée – certes du fait de l'électeur, mais aussi du niveau politique, perçu comme menteur et/ou incompetent.

Optimiser la résilience française

A certains égards, les lendemains des attentats de 2015 montrent également une résilience politique au moins partiellement déficiente en France. Si plusieurs aspects de mesures juridiques prises l'ont été avec l'aval des professionnels de la sécurité et du renseignement, cela n'a pas été systématiquement le cas, notamment sur la question de la surveillance électronique automatisée – au risque de surcharger les professionnels, de créer une illusion de sécurité, ou encore de créer un sentiment de méfiance à l'égard de l'Etat.

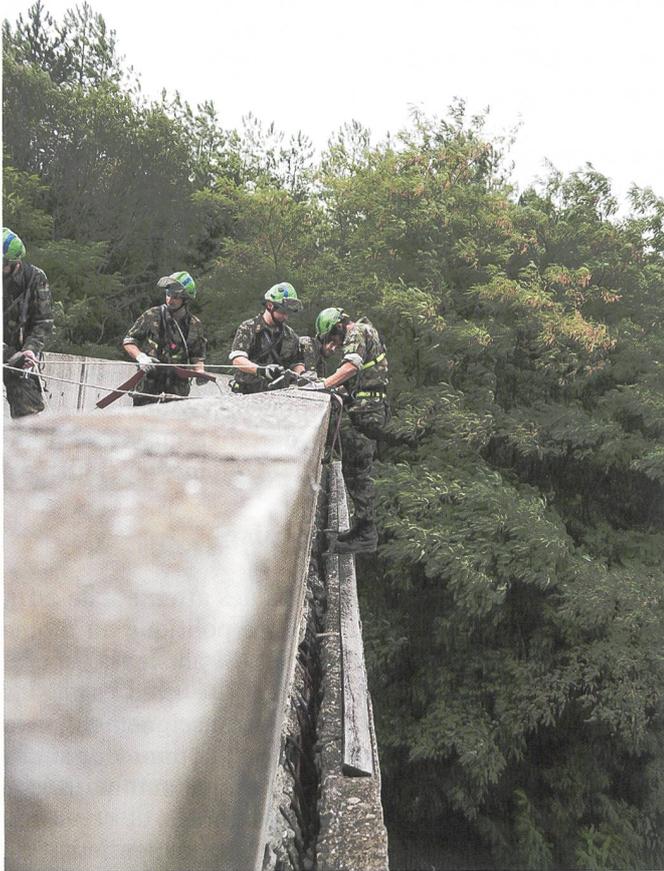
Les questions de la déchéance de nationalité, de l'état d'urgence (de sa prolongation) ou de l'opération Sentinelle peuvent ainsi être lues de manière ambivalente, entre préoccupation court-termiste pour la sécurité et panique politique. Posées dans un contexte où la communautarisation est rampante depuis plusieurs années, ces questions – et leurs réponses – font courir le risque de réduire les niveaux de résilience ; alors que les vraies questions se situent sans doute au niveau de la durabilité du système stratégique français.

De facto, le poids de l'Etat induit une confiscation de la sécurité, alors même qu'il est bien évidemment illusoire de garantir à la population une sécurité totale : à ce jeu, il ne peut qu'y perdre en légitimité. Dès lors, que faire ? La littérature montre que si la résilience est virtuelle – parce qu'elle demeure en puissance – elle peut être optimisée, à plusieurs niveaux. Au plan politique, la lutte contre

7 Pieter A. Maesele, Gino Verleye, Isabelle Stevens and Anne Speckhard, « Psychosocial resilience in the face of a mediated terrorist threat », *Media, War and Conflict*, Vol.1, n°1, 2008.

8 Et non ceux que l'on qualifie comme « experts » et qui, le plus souvent, travaillent sur base de préconceptions plutôt que sur un examen de la littérature – mais une opinion n'est pas un savoir.

9 Autant parce que le degré de confiance affecté à la population en ses mandataires politiques est faible que par son manque de connaissances techniques. L'exemple de ce qu'il ne faut pas faire, en la matière, est le cas belge à la fin 2015, lorsque l'ensemble de la communication a été verrouillée, générant la perception d'une maîtrise brouillonne de la situation, contribuant à délégitimer la réaction de l'Etat.



toute forme ou manifestation de communautarisme tout comme le rappel aux fondamentaux de la République une et indivisible – un concept politique puissamment résilient – est un préalable, qui doit se doubler d'une écoute des professionnels de la sécurité/défense.

D'autres modalités de construction d'une résilience sont déjà en cours mais elles dépendent moins des instances gouvernementales que d'une déconcentration. C'est le cas pour les formations aux gestes élémentaires de secours prodiguées par certaines unités de pompiers. C'est également le cas de la mise en place d'un encadrement des manifestations de résilience spontanée. Chaque catastrophe implique des mouvements spontanés – à l'instar des personnes allant donner leur sang aux hôpitaux de Paris après les attaques de novembre – qui peuvent être très utiles¹⁰, mais qui peuvent également gêner les opérations de secours.

Par ailleurs, la cohésion nationale étant une question de défense stratégique, l'éducation joue un rôle fondamental, tout comme le fait de repenser profondément la gestion de l'information. Si l'initiative derrière le site stop-djihadisme est intéressante, le fait que ce dernier soit clairement d'origine étatique pourrait être contre-productif.

D'autres questions émergeront nécessairement, en particulier sur la place du citoyen face à l'impératif de sécurité. Face à la pression de la menace, il existe un risque de voir apparaître des « comités de surveillance » voire, localement, des milices informelles. Éviter ce genre de problématique ne passera pas par une interdiction mais par un strict encadrement, notamment juridique. Il passera aussi très certainement par une plus grande implication des citoyens dans les forces armées et de sécurité de la République.

J. H.

Cet article est préalablement paru dans DSI hors-série n°47, avril-mai 2016. Il a été adapté et repris dans nos pages avec l'autorisation du rédacteur en chef et de l'auteur.

¹⁰ Dans la foulée des attaques du 11 septembre, les capitaines de bateaux sur l'Hudson et l'Est River ont permis, sans aucune coordination, d'évacuer un million de personnes de Manhattan.